

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ACCUEIL DE LOISIRS Saison 2018-2019**

3-6 ans	+ 6 ans	Matin	Après-midi	Journée	S	SNI	Ext	Repas	Réglé

L'enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nom et tél. médecin traitant :

Assurance scolaire ou autre : Si oui N° de contrat

Ecole : Classe :

Famille

Nom : Adresse :

Tel fixe: Domicile :

Bureau :

Portable : (précisez le nom) :

Adresse email :@.....

Profession des parents :

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e) (père - mère - tuteur)

de l'enfant :

- viendrai chercher mon enfant entre 17h00 et 18h00 à la Maison Pour Tous

- autorise le directeur de l'Accueil de Loisirs à confier mon enfant aux personnes majeures désignées ci-dessous

1/ M Tel :

2/ M Tel :

3/ M Tel :

4/ M Tel :

A Le

Signature des parents "Lu et approuvé"

Père

Mère

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____
autorise le Directeur de l'Accueil de Loisirs à conduire l'enfant _____
dans un établissement hospitalier ou chez un médecin, au cas où son état de santé ou un
accident nécessiterait une intervention urgente.

Je donne également l'autorisation de pratiquer une opération chirurgicale en cas
d'extrême urgence et/ou de procéder à une transfusion sanguine en cas de nécessité
(groupe sanguin et rhésus de l'enfant : _____).

Fait à Sotteville-lès-Rouen, le _____

Signature

Gardes conjointes

Nom : Adresse :

.....

Tel : Domicile :

Portable :

Bureau :

Autorisation photos

Je soussigné(e) _____ en qualité de _____
autorise la Maison Pour Tous à photographier (en groupe ou individuellement) mon enfant
_____ dans le cadre des activités de l'Accueil de loisirs et à
diffuser les photographies dans nos documents de communication.

Fait à Sotteville-lès-Rouen, le _____

Signature

Informations complémentaires

Lors d'une première inscription de votre enfant durant la saison en cours, une adhésion de
13,50 € vous sera demandée.

Les bons CAF (CLSH) et les Chèques Vacances sont acceptés.

Remise de 10 % du montant total de l'inscription (hors adhésion) à partir du 3^{ème} enfant.

L'adhésion et 15 % du montant de l'inscription seront retenus en cas de désistement.